



---

# COMMISSION REGIONALE FOOTBALL ENTREPRISE PROCES-VERBAL N°2

Le 06 octobre 2022

Siège de la Ligue

Lisieux

---

**Présents :** M. Antoine Lechevalier (Président de la Commission)  
MM. Jérémie Charhani, Sébastien Dumetz, Vincent Doury

**Excusés :** MM. Guy Dancel, Jacques Marie, Gilbert Nouet, BERNIERES Jocelyn,

---

**Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN**

---

## **1 - COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE**

---

**24999505 - Coupe Nationale Football Entreprise - 24/09/2022 - FC BONSECOURS ST LEGER CORPO / CGHN ROUEN**

Forfait déclaré du CGHN ROUEN

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club du CGHN ROUEN sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du FC BONSECOURS ST LERGER CORPO sur le score de 3 à 0,

### **ORGANISATION MATERIEL DES RENCONTRES**

La Commission,

Rappelle à l'ensemble des clubs encore qualifiés qu'ils devront disposer d'un terrain classé T5 minimum pour le troisième tour de la Compétition,

La Commission,

Rappelle aux clubs que les arbitres centraux sont désignés automatiquement et payés via une caisse de péréquation,

Invite les clubs qui souhaitent avoir des arbitres assistants sur leurs rencontres à en faire la demande à la Ligue et à les régler directement à la fin de la rencontre selon le barème en vigueur.

La Commission,

Demande à la Commission Régionale de l'Arbitrage de bien vouloir désigner 3 arbitres officiels sur les rencontres du dernier tour régionale qui auront lieu le 17 décembre.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



## 2 – COUPE DE NORMANDIE FOOTBALL ENTREPRISE

---

### CALENDRIER GENERAL SAISON 2022/2023 14 équipes engagés

#### Tour 1 :

- 2 exempts
- 12 équipes participantes : 12 équipes rentrantes  
6 vainqueurs

#### 1/4 de finale :

- 0 exempts
- 8 équipes participantes : 6 vainqueurs du T1 + 2 équipes rentrantes  
4 vainqueurs

#### 1/2 finale :

- 4 équipes participantes = 4 vainqueurs des 1/4 de finale  
2 vainqueurs

#### Finale :

- 2 équipes participants = 2 vainqueurs des 1/2 finale

La Commission,

Décide que les deux exempts du 1<sup>er</sup> tour seront les deux clubs ayant participé à la Finale l'année passée, à savoir :

- CA CHEMINOTS CA
- FC HAPPEL ET BATIMENT

Le tirage du premier tour de la Coupe de Normandie aura lieu lors de la réunion de décembre de la Commission.

## 3 – CHAMPIONNATS REGIONAL 1 / REGIONAL 2

---

### RETRAIT D'ENGAGEMENT DU CHAMPIONNATS REGIONAL 2 MATIN FOOTBALL ENTREPRISE :

Retrait d'engagement de SAFRAN NACELLES NORMANDIE SPORTS le 24.09.2022

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Procède au retrait d'engagement du club de SAFRAN NACELLES NORMANDIE SPORTS pour le championnat Régional 2 Matin Football Entreprise,

Transmet à la Commission Régionale du Statut des Educateurs,

Transmet à la Comptabilité.

### DISPOSITIONS PARTICULIERES : US TCA ROUEN – Equipes 1 et 2 :

La Commission,

Considérant la situation particulière liée à la présence de deux équipes du même club dans le même championnat,

Afin de réguler les mouvements de joueurs entre l'équipe 1 et l'équipe 2 de l'US TCA ROUEN,

Décide que les règles suivantes s'appliqueront aux deux équipes de l'US TCA ROUEN :

- Un maximum de trois joueurs sont autorisés à passer d'équipe 1 en équipe 2 après chaque journée,
- Lors des quatre dernières journées de championnat, n'ont pas le droit de rentrer en jeu en équipe 2, plus de trois joueurs ayant effectivement joués cinq matchs ou plus avec l'équipe 1 au cours de la saison.



- Interdiction pour un joueur ayant effectivement joué avec l'équipe 2 durant la semaine de rentrer en jeu avec l'équipe 1 lors de la même journée de championnat.

#### 4 – DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL ENTREPRISE

---

La Commission,

Souhaite démarcher plusieurs équipes de football libre pour les inviter à engager une équipe Football Entreprise, notamment :

- STADE SOTTEVILLAIS CC par l'intermédiaire de M. Vincent DOURY
- CMS OISSEL par l'intermédiaire de M. Vincent DOURY
- M. Sébastien DUMETZ organisera avant la fin de l'année une réunion à destination des clubs libres de la ville du Havre, afin de récupérer des équipes.

#### 5 – COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION FEDERALE DU FOOT SANTE ET FOOTBALL ENTREPRISE

---

Le tirage au sort des 16èmes de Finale de la Coupe Nationale Football Entreprise aura lieu 23 novembre à la Fédération.

Le centenaire du Football Entreprise sera co-organisé par l'UNFE et le RC DU PORT DU HAVRE au Havre le 24 juin 2022.

Les partenaires de l'événement devront être compatibles avec les partenaires de la FFF.

Le logo du centenaire du Football Entreprise devrait apparaître sur les maillots FFF en 8<sup>ème</sup> de finale de la Coupe Nationale Football Entreprise.

---

Le président,



Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,



Jacques MARIE

